rait à ce désir, laissait deux agents chez M Delacherie, en postait deux autres à sa porte et se retirait.

Hier matin, à cinq heures et demie, M. Jérôme se présentait chez M. Delacherie. Celui-ci était habillé et suivait le chef de la sûreté jusqu'au poste central.

Là, M. Hermary, juge d'instruction, faisait subir à M. Delacherie un interrogatoire d'identité. Après quoi, la voiture qui avait amené de la rue Colbert M. Jérôme, M. Delacherie et le brigadier Lamérand, conduisait ceux-ci à la gare. Ils ont pris pour Paris le train de sept heures.

### L'INCULPATION

L'inculpation, visée dans le mandat d'amener contre M. Delacherie, est celle de complicité d'escroquerie dans l'affaire Humbert.

On sait que M. Delacherie n'a cessé d'arguer de sa bonne foi. Il a cru à l'héritage, comme, pendant dix ans, avant qu'il entrât en relation avec les Humbert, y ont cru les magistrats, les hommes de loi, les premiers prêteurs ; comme y ont cru, depuis, toutes les personnes qui, par son intermédiaire, ont vidé leurs coffres-forts dans celui toujours vide de madame Humbert.

*Nous avons dit que M. Leydet n'avait pas eu le temps matériel de dépouiller les papiers emportés de chez M. Delacherie par le parquet de Lille, et que ces papiers n'ont pas été et n'ont pas pu être examinés utilement, lors de la perquisition.*

Au premier examen, croyons-nous savoir, rien n'a été découvert de délictueux dans la nombreuse correspondance saisie. Seule, une dépêche avait attiré l'attention de la justice et surtout de M. le chef de la Sûreté, qui tenait beaucoup à l'arrestation.

## Le coup des dépêches

En somme, M. Delacherie est à l'heure actuelle, — nous pouvons garantir ce renseignement — plutôt soupçonné d'avoir favorisé la fuite des Humbert ou encore, et plus exactement de l'avoir connue, et par conséquent d'avoir su la fausseté de l'héritage Crawford et d'avoir été un complice conscient des nombreuses escroqueries commises par madame Humbert.

On se base, pour asseoir cette accusation, sur les relations très intimes, à la vérité, qui tient M. Delacherie à Romain Daurignac et sur un télégramme qu'il a reçu de ce dernier le mercredi, jour de la fuite ou jour qui a précédé la fuite de madame Humbert.

Or, voici ce que nous avons appris, hier, d'un créancier de madame Humbert, au sujet d'une comédie jouée par celle-ci et que l'on peut appeler : *Le Coup des Dépêches*. Ce renseignement est inédit.

Le jugement, ordonnant l'ouverture du fameux coffre-fort venait d'être rendu. Le mercredi 7 mai, vers onze heures et demie du matin, madame Humbert sortait, en coupé, de son hôtel, 65, avenue de la Grande-Armée. A ce même moment, passait M. Trape, solicitor anglais, demeurant rue Saint-Lazare, à Paris.

On sait que M. Trape a fait consentir à madame Humbert, depuis environ un an, par plusieurs banques anglaises, plus de trois millions de prêts.

Madame Humbert descend de voiture et s'avance vers M. Trape.

— « Eh bien ! lui dit celui-ci, après les salutations échangées, vous devez être contente?

— Oui, mais il faut voir comment les Crawford vont prendre cela ; il faut voir les conséquences.

Mouvement de stupéfaction de M. Trape.

— Chut ! *on peut nous entendre. Rentrez rapidement chez vous. Vous y trouverez Romain qui vous mettra au courant de tout.*

Devant ces allures mystérieuses, M. Trape n'eut garde de manquer à la recommandation.

Mme Humbert était remontée dans son coupé qui fila dans la direction des Champs-Elysées.

M. Trape revint donc rue Saint-Lazare, mais Romain Daurignac en était parti.

Il avait laissé, à vrai dire, le libellé de nombreux télégrammes avec un mot pour M. Trape le priant de les expédier. Ces télégrammes étaient adressés à de nombreux créanciers, à des hommes d'affaires, à des intermédiaires et étaient la manifestation enthousiaste de la joie qu'avaient éprouvée les Humbert-Daurignac au rendu du jugement ordonnant l'ouverture du coffre-fort. De vrais bulletins de victoire !

Seulement les Humbert ne gagnaient la bataille qu'en prenant la fuite ; et M. Trape n'en revenait pas de cette dernière supercherie. Il montrait, en racontant l'incident, sa douloureuse surprise d'avoir été la dernière victime de la géniale aventurière en faisant les frais des télégrammes !

## *Delacherie écroué*

M. Delacherie est arrivé hier matin à dix heures, à Paris, et a été conduit chez M. Leydet, juge d'instruction, qui lui a fait subir un premier interrogatoire d'identité.

Le mandat d'amener, — car le parquet de Lille n'avait reçu qu'un mandat d'amener, — ayant été transformé en un mandat de dépôt M. Delacherie a été écroué à la prison de la Santé.

M. Delacherie a protesté très vivement contre son arrestation. Au cours de l'interrogatoire que lui a fait subir le juge, il l'a pris de très haut et a affirmé de la façon la plus énergique que sa conduite avait toujours été des plus correctes.

Quoiqu'il en soit de ce que la suite de l'instruction révélera à la décharge ou à la charge de M. Delacherie, nous avons établi dans quelles conditions exactes a eu lieu son arrestation.

La venue des deux inspecteurs de la police parisienne avait bien pour but, comme nous l'avons indiqué, de rechercher si, dans le Nord, il n'y avait pas de complices de la fuite des Humbert.

## L'affaire Schotsmans

*La curieuse coïncidence que nous avons signalée hier, de la présence à Lille de Romain Daurignac, et de son entrée au buffet de la gare quelques minutes après l'arrivée du train dans lequel avait été découvert assassiné, M. Paul Schotsmans, a causé à Lille, tant dans le public que dans la famille de la victime et parmi la magistrature une profonde émotion.*

*Simple coïncidence*, ajoutions-nous ; mais coïncidence bizarre, on l'avouera.

Si notre renseignement avait eu besoin d'être confirmé, il l'aurait été, hier, par le témoignage de deux personnes très dignes de foi.

La première, qui connaissait de vue Romain Daurignac, se rappelle très bien, les quatre convives attablés et soupant au buffet.

C'est bien au moment où il prenait leur commande que le garçon leur apprit la lugubre découverte, et ce n'est que quand ils eurent terminé leur repas qu'ils songèrent à aller voir le cadavre trouvé dans le train.

*La seconde personne, qui ne connaissait* aucun des convives, se souvient très bien de leur entrée dans la salle où était déposé M. Paul Schotsmans.

Celui-ci n'avait pas encore été reconnu. Un garçon de café vint ensuite et dit :

— « Ce doit être M. Schotsmans. »

Puis les magistrats, qui étaient là, songèrent à regarder la bague que portait à son doigt M. Schotsmans et trouvèrent son nom à l'intérieur.

L'identité du cadavre était établie.

*Romain Daurignac connaissait-il M. Paul* Schotsmans ? On a dit que ce dernier n'avait pas été mêlé à l'affaire de prêt et on a prétendu qu'il n'avait pas de relation avec la famille Humbert.

Ce dernier renseignement n'est pas exact. *Toutefois, Romain Daurignac ne manifesta* pas qu'il reconnaissait M. Paul Schotsmans dans la victime qui était devant ses yeux étendue sur une civière. Ce qui n'est pas étonnant puisque M. Schotsmans était criblé de coups de couteau, tant sur la figure que sur le corps.

*Comme nous le disons*, notre information a ému jusqu'à la famille Schotsmans. En effet, M. Jean Schotsmans, venu, hier matin, à Lille, pour donner à M. *Hermary*, juge d'instruction, des renseignements sur M. Delacherie, ses relations avec lui et les Humbert, a parlé au magistrat de l'assassinat de *son frère. Il ne croit pas* qu'il y ait de corrélation entre l'affaire Humbert et la mort tragique qui a apporté le deuil dans sa famille.

Nous n'avons pu rencontrer M. Jean Schotsmans, mais nous avons vu une personne qui lui a parlé et à laquelle il a fait part de ses déclarations à M. Hermary.

D'après la conversation que nous avons eue avec cette personne, qui ne veut pas être nommée, la famille Schotsmans verrait avec peine s'ouvrir une instruction sur l'assassinat de leur parent au sujet de l'affaire Humbert.

Nous continuerons à entretenir nos lecteurs sur l'affaire Humbert à Lille.

**Jean DARY.**

# Faits Divers

## *DANS LA RÉGION*

## Mystérieux Assassinat

### SUR LA LIGNE PARIS-LILLE

*(Nouveaux détails)*

Nous avons relaté hier, l'assassinat de M. Fournier, *voué* à Béthune, revenant de Paris, et tué entre Longueau et Albert par un individu qui avait paru à quelques voyageurs donner des signes d'aliénation mentale.

Voici de nouveaux *détails sur ce crime* qui a causé un grand émoi parmi les personnes du train 317, arrivant à Lille à 11 heures 07.

LA SCENE DU MEURTRE

C'est dans un wagon-couloir de 2e classe que s'est déroulé le drame.

Parmi les voyageurs qui allaient et venaient dans le couloir, se trouvait un monsieur correctement vêtu, coiffé d'un chapeau melon, paraissant âgé d'une quarantaine d'années, et dont l'attitude singulière attira l'attention.

A un moment, une conversation à peu près générale s'engagea, et le voyageur en question fut très-loquace et se montra extravagant dans ses paroles.

Quelques instants après des voyageurs abandonnèrent le couloir et regagnèrent leur compartiments respectifs. M. Fournier, *avoué*, à Béthune, qu'accompagnait sa dame, continua à entretenir l'inconnu. Madame Fournier que les manières *étranges de celui-ci effrayaient* un peu, se retira dans un compartiment, en priant son mari de venir. Malheureusement celui-ci ne l'écouta pas ; et quelques minutes après, M. Fournier, ayant voulu passer devant son interlocuteur pour aller rejoindre une autre personne, l'homme tira rapidement un revolver de sa poche et fit feu trois fois. Les trois balles atteignirent M. Fournier et l'une d'elles à la tempe droite. M. Fournier tomba

Madame Fournier absolument affolée, sortit et, en voyant son mari étendu et ne donnant plus signe de vie, elle eût une violente crise de larmes.

*L'ARRESTATION DU MEURTRIER*

M. Daramon, garde-frein, qui se trouvait dans le wagon et qui assistait à la conversation, se précipita sur l'individu, mais n'eut pas le temps de *l'empêcher d'accomplir son acte.*

Une lutte s'engagea alors entre le garde-frein et le meurtrier. Celui-ci qui est d'une taille très élevée, était doué d'une force peu commune ; joint à cela la surexcitation nerveuse à laquelle il était en proie et qui décuplait ses forces, il eût un moment l'avantage sur l'employé. Plusieurs soldats prêtèrent fort heureusement main-forte à M. Daramon. Ce renfort permit de maîtriser l'assassin. On stoppa en gare d'Albert pour descendre le criminel, qui fut remis entre les mains de la gendarmerie.

EXAMEN MEDICAL

Dans le train où s'était déroulé le drame se trouvaient MM. Vanveris, chef de clinique obstéricale à la Faculté de Lille, les docteurs Derville, de Roubaix, et Mariage, de Valenciennes qui vinrent examiner M. Fournier et lui prodiguèrent leurs soins. Celui-ci atteint mortellement, expira quelques instants après, dans les bras de sa femme, dont le désespoir était navrant.

Le train partit alors de la gare d'Albert avec une demi-heure de retard, continuant sa route sur Arras, le corps fût descendu et la police prévenue pour les constatations légales nécessaires, de façon à permettre le transfert à Béthune le plus tôt possible.

LE MEURTRIER

Ajoutons que dans la lutte pour maîtriser le forcené M Duramon et un soldat du 3e génie ont eu quelques contusions légères et les vêtements déchirés.

On n'a pu encore établir l'identité de l'individu qui a tiré des coups de revolver sur M. Fournier, avoué à Béthune. Dans ses vêtements, on a trouvé des papiers au nom de M. Hélie, ingénieur civil, 91, rue de Bondy, à Paris, un billet de seconde classe de Paris à Chantilly, une somme importante et deux revolvers.

TRANSPORT DE M. FOURNIER A BETHUNE

Le corps de la victime avait été transporté à l'hôpital d'Arras et l'autopsie a été pratiquée, hier, après-midi.

Aussitôt après cette opération, le corps a été dirigé vers la gare d'Arras pour être transporté à Béthune.

Le cortège funèbre est arrivé à Béthune à 8 heures et demie. Il était composé de deux voitures. Dans la première avaient pris place deux parents de madame Fournier ; dans la seconde était déposé le cercueil.

M. le commissaire de police est venu faire à la gare, la levée du corps, qui a été conduit à la demeure du défunt rue de l'Esplanade.

## ACCIDENT MORTEL A TOURCOING

### UNE CHUTE DE 36 METRES

*L'usine d'électricité actuellement en construction sur la place Charles Roussel, a été dimanche le théâtre d'un accident mortel dû à l'imprudence d'un enfant.*

Vers 7 heures du soir, plusieurs gamins, parmi lesquels la victime, Jules Dejonckère, 8 ans, et son frère Charles, 13 ans, jouaient dans les bâtiments, dans lesquels ils avaient pénétré en creusant la terre, sous la palissade qui clôt l'usine.

Sans doute, pour exciter l'admiration de ses camarades, le petit Jules voulut accomplir l'ascension de la cheminée de l'usine, haute d'environ 36 mètres, y compris les fondations.

Son frère Charles l'en déconseilla. Mais *déjà l'imprudent enfant s'était à l'aide de l'é*chelle intérieure, hissé presque jusqu'en haut.

Soudain, au moment où il s'apprêtait à retirer une planche pour parvenir au faîte, le malheureux perdit l'équilibre et son corps rebondissant sur les cercles de fer qui garnissent l'intérieur de la cheminée, vint tomber sur le petit Charles.

Le choc fut amorti par les traverses, car, sans cela, peut-être aurait-on eu deux victimes à déplorer.

*Ce fut une panique parmi les gamins, qui* s'enfuirent tous sans même prévenir personne.

Remis de son émotion, le petit Charles appela à l'aide.

Deux ouvriers, MM. Jean-Baptiste Doutreluigne, 52 ans, tisserand, rue de l'Epinette, et Henri Florin, 37 ans, également tisserand, rue du Virolois, 87, accoururent.

Ils demandèrent la clef à un cabaretier voisin qui en est le dépositaire et pénétrèrent alors dans l'enceinte.

L'un d'eux descendit dans les fondations de la cheminée et aidé de son camarade, ramena le corps de l'enfant, qui était hélas, dans un pitoyable état. Le malheureux Jules ne donnait plus signe de vie.

On le transporta à la pharmacie Boyaval, *place Charles-Roussel, où le docteur Dewyn* vint l'examiner.

Le praticien ne se fit aucun doute sur l'état de l'enfant, qui avait plusieurs côtes défoncées et était atteint de nombreuses plaies à la tête.

Vers 8 heures et demie, le pauvre enfant *expirait sans même avoir repris connais*sance.

Par les soins de M. Spéneux, commissaire de police, le cadavre fut transporté sur une civière à l'Hôpital civil.

Les époux Dejonckère, père et mère de la victime, habitent séparément, l'un rue d'Alsace, 29, la mère, rue du Dahomey, 110.

Quatre enfants sont issus de leur union : l'aîné, Charles, âgé de 13 ans, les autres, de 9, 8 et 6 ans.

Nous renonçons à dépeindre le désespoir *de la famille.*

## Le scandale militaire

### DE DOUAI

**Tout s'arrange. — Fâcheuses rumeurs.**

A la suite de nos informations de dimanche matin concernant le scandale de la caserne du 33e, un de nos confrères douaisiens publie la note suivante :

« D'après d'autres renseignements qui nous parviennent à l'instant, les faits n'auraient pas la gravité qu'on leur a attribuée jusqu'ici.

» Voici ce à quoi se réduit toute l'affaire : le lieutenant P... s'était absenté dans la journée du 23 mai dernier sans permission ; il est rentré dans la journée du samedi.

» Quant aux fonds qui auraient été détournés, nous ne pouvons dire qu'une chose : un procès-verbal du sous-intendant militaire de Douai constate que les cinq mille francs qu'on disait détournés sont actuellement dans la caisse. »

Nous ferons-nous l'écho de certains bruits répandus, gratuitement, nous voulons le croire, depuis dimanche matin, dans notre ville ?

Le lieutenant P... n'aurait point quitté Douai où il se serait tenu caché pendant que ses camarades s'occupaient de réunir la somme nécessaire à combler le déficit.

Le vendredi soir, c'est-à-dire le soir du jour où fut constaté ce déficit, les cinq mille francs se retrouvaient dans la caisse qu'ils n'auraient pas dû quitter.

Il paraîtrait même qu'une seule personne, restée mystérieuse, les aurait remboursés.

Comme conclusion, le lieutenant P... serait simplement poursuivi pour absence illégale et puni d'arrêts de forteresse.

Tout cela sous les plus expresses réserves.

## Arrestation d'un directeur de théâtre

### A SAINT-AMAND

Dimanche vers neuf heures du soir, M. Chaumont, directeur du théâtre de la Passion a été arrêté pour escroquerie par M. le commissaire de police de Saint-Amand.

Voici les faits :

Samedi, M. Chaumont donnait à la salle des fêtes une représentation de gala au profit des sinistrés de la Martinique.

Pour donner plus d'éclat à la représentation, les commerçants de Saint-Amand donnèrent des lots pour faire une tombola, toujours au profit des sinistrés, et par séries. M. Chaumont monta ses roues pour la tombola, mais pas un lot donné par nos commerçants ne sortit ; bien mieux, M. Chaumont gagna un lot et le vendit aux enchères au dernier enchérisseur.

A son profit, il tira de son lot environ une quinzaine de francs. Alors les commerçants déposèrent une plainte. On perquisitionna, on fit ouvrir toutes les malles et on retrouva tous les objets cachés dans des effets.

Le directeur de théâtre, escroc, a été aussitôt mis en état d'arrestation.

# LES FÊTES

## du Monument de la Défense

### A VALENCIENNES

*LA SOIREE DE DIMANCHE*

Ainsi que nous l'avons dit, la soirée de dimanche a été des plus animée, et le feu d'artifice, ainsi que les bals populaires, ont été très courus.

Nous avons omis de signaler un accident survenu pendant le feu d'artifice : le capitaine Réal, du 127e d'infanterie, a été atteint et brûlé à l'œil gauche par une fusée.

Il a été aussitôt conduit chez le docteur Vuillot.

On craignait d'abord la perte de l'œil, mais hier, une sensible amélioration s'est produite.

D'autre part, vers dix heures du soir, une malheureuse idiote, originaire de Marly, qui déjà le matin avait provoqué quelque scandale sur la place d'Armes, et qu'on avait dû alors conduire au poste, voulut, sur la place du Marché-aux-Herbes, se jeter sous une locomotive du tramway.

Heureusement, la machine refoulait alors, et les personnes présentes purent retenir la pauvre femme, qui fut ramenée à son domicile en voiture.

*LA JOURNEE DE LUNDI*

La journée d'hier a clos les réjouissances, et encore que les visiteurs étrangers fussent moins nombreux que dimanche, le soleil, un véritable soleil d'été, y ayant participé, les Valenciennois n'ont pas boudé ce lendemain de bonne fête.

A la porte de Lille a eu lieu un tir à l'arc par la société Saint-Charles.

Rue de Jemmapes, c'était le jeu de quilles ; place de l'Esplanade, le jeu de tambourin ; au faubourg de Paris, le jeu de balle, qui ont attiré tous les fervents de ces sports populaires.

Des forains, installés à l'ancienne porte de Lille, ont également profité de la fête et du beau temps, et ont heureusement compensé la maigre recette de la ducasse d'Anzin.

La place Verte et le Monument ont aussi vu défiler, toute la journée, une foule de curieux et d'admirateurs.

A huit heures et demie du soir, la musique du 127e a répété, sur le kiosque de la Place, le concert qu'elle avait donné pendant le banquet de dimanche, à l'Hôtel de Ville.

L'édifice communal était encore illuminé comme la veille.

La place d'Armes regorgeait de monde, et les musiciens ont été vigoureusement applaudis.

A peine les dernières mesures du concert se sont éteintes, que les joyeux flonflons des bals populaires, installés place Saint-Jean et rue de Hesques, sollicitent danseurs et danseuses, qui, allègrement, enterreront la fête en se trémoussant jusqu'à la minuit, et au-delà.

Un peu de statistique pour finir : la gare de Valenciennes a vu débarquer, dans la journée de dimanche, plus de 6,000 voyageurs, sans préjudice des milliers de voyageurs venus à pied ou par les tramways.

LES DÉCORATIONS

Voici la liste complète des décorations et récompenses à la remise desquelles le ministre de la guerre a procédé dimanche, au cours de la cérémonie d'inauguration du Monument :

*Palmes académiques.* — MM. Coudert, procureur de la République ; G. Dupont, architecte du Monument ; Baudson, entrepreneur ; Dreyfus, délégué cantonal ; Poulain, pasteur protestant ; Crapez, délégué cantonal ; Didit, poète patoisant de Valenciennes.

*Mérite agricole.* — Officier : M. Milleleau, sous-préfet ; chevaliers : MM. Dangréau, brasseur à Quarouble ; Désert, horticulteur à Saint-Saulve ; Mochez, ancien maire, à Onnaing.

*Médaille d'honneur et de l'industrie.* — MM. Brunet, de Raismes. — A. Luce, de Denain. — H. Wannepain, de Beuvrages. — H. Moyaux, de Valenciennes. — J. Coroenne, de Beuvrages. — P. Quesnoy, J. Hyolle, de Raismes. — A. Haubry, de Hérin. — J. Libre, de Valenciennes. — C. Vanez, de Denain. — P. Bocquillon, de F... — H. Delpluque, de Valenciennes. — H. ...baut, de Raismes. — L. Boucher, E. Naveteur, de Saint-Amand. — J. Monier, D. Legrand, d'Hasnon. — L. Cythère, de Thiant. — Mme J.-B. Piette, d'Hasnon. — J. Hecq, P. Mercier, A. Bouteller, C. Garot, de Valenciennes. — J. Blary, de Marly. — Dropsy. — J. Lecœuvre, de Denain. — J. Menu, J. Ravez, L. Birembaut, de Raismes.

Le Ministre donne aussi lecture d'une liste de sapeurs-pompiers qui obtiennent la médaille trentenaire, et qui la recevront avec le diplôme, à l'occasion du 14 juillet prochain.

Ce sont : MM. Merchet, d'Escautpont ; A. Choteau et A. Dewasme, d'Hergnies ; F. Surquin, L. Surquin, H. Lefebvre, V. Moral, de Vieux-Condé ; L. Wattelet, P. Brabant, C. Quiquampoix, H. Moreaux, C. Paris, C. Dermoncourt, C. Nortier, d'Escaudain ; Descarpentrie, de Flines ; L. Delfort, de Raismes ; S. Petit, de Saint-Amand ; P. Tavernier, J. Legrain, de Maulde ; J. Blary, F. Génin, de Marly ; A. Crasquin, D. Tostain, A. Delvallée, de Sebourg ; H. Delpluque, L. Marcheux, E. Loucheux, de Valenciennes ; E. Riche, J. Gilleron, de Saint-Saulve ; E. Bisiaux, de Monchaux.

# M. LOUBET

## à Dunkerque

*(De notre envoyé spécial.)*

Dunkerque, 26 mai.

Nos unités d'escadre sont arrivées, elles s'alignent majestueuses devant la digue de Malo. Ils débordaient en ville hier, nos mathurins, toujours gais et contents ; le port semble désert aujourd'hui, ils sont consignés à bord. Les piouplous du 8e, qui sillonnaient hier toutes nos rues, sont invisibles aujourd'hui. Par contre, de nombreuses brigades de gendarmerie arrivent par chaque train. Innombrables les agents de la police secrète, les lillois seront tout surpris de rencontrer en si grand nombre des figures de connaissance.

De ci, de là, des tapissiers accrochent des pancartes sur de vieilles perches, teintes en ocre, couvrent des fils d'éclairage électrique misérablement emmaillotés : quelle misère réellement quand on songe à l'installation si coquette de la dernière fête électrique de la place Solférino à Lille !

Les dunkerquois ont été tout surpris de ne pas lire le nom d'un avoué bien en vedette sur la liste des décorés : il ne faut pas désespérer encore, qui sait si la visite du président à Saint-Pol ne réparera pas cette omission si remarquée ; le ruban ferait si bien pour de futures, et assure-t-on ici, prochaines destinées.

Du reste, nos ministres d'action et de défense républicaine, vont arriver ce soir. Je donne en dix mille, à tous nos lecteurs, de deviner chez qui descend cet affreux socialiste qu'est le ministre du commerce. M. Millerand à Dunkerque : après la campagne guillainiste menée si âprement contre lui chez tous les élus municipaux de la campagne par tous les agents électoraux ; où donc le loger ?

Chez M. Jean Trystram, le plus actif des soutiens du haineux et implacable ennemi du ministre socialiste !

La comédie politique dunkerquoise a de ces surprises stupéfiantes. Tenez pour certain qu'au lunch de Petite-Synthe il ne sera plus question des douces plaisanteries sur le tortil de baron ; je suis certain que M. le président de la Chambre de commerce ne dissimulera pas sa vaisselle d'argent, malgré l'horreur que témoigne régulièrement chez lui M. Guillain, pour ces hideux partageux.

Voici venue pour le député de Dunkerque l'heure de faire confirmer sa prochaine rentrée aux affaires, dans je ne sais quelle combinaison de concentration et d'apaisement, ou le fanion jaune de la « Croix » qu'il tiendra d'une main ferme, se mariera aux couleurs des bannières nationalistes-réactionnaires, qui menaient le cortège à Dunkerque, pour le même demain dans le clan des républicains dont M. Méline est l'apôtre et le pontife.

C'est l' « Echo du Nord » qui annonçait qu'au banquet des 1200 des places d'honneur étaient réservées aux trois curés-doyens de la ville, flagorneurs du pouvoir civil demain, éternels ennemis de la République. Tenez pour certain qu'ils seront à la droite de M. Dumont, à trois heures, quand commenceront à la mairie les présentations pour la « réception » de l'Hôtel-de-Ville.

### LE « MONTCALM » SIGNALE

Le ministre de la marine a reçu hier matin la dépêche suivante :

Skagen Tyr, 26 mai, 7 h. matin.

AMIRAUTE, PARIS.

« Montcalm », escorté par quatre vaisseaux de guerre, passé à l'ouest, à cinq heures, ce matin.

### LES DELEGATIONS DE BRUXELLES

On télégraphie de Bruxelles :

M. Gérard, ministre de France, est parti ce matin pour Dunkerque, où il présentera à M. Loubet les délégués des quatorze sociétés françaises de Belgique officiellement reconnues, qui participeront à la manifestation patriotique organisée à l'occasion du retour du président de la République.

Ces délégués sont : MM. Valère Mabille, président de la chambre de commerce et de la Société française de bienfaisance de Charleroi ; Larroque, président de la Société française de bienfaisance de Liège ; Bornîche, président de la chambre de commerce et de la Société de bienfaisance d'Anvers ; Duchêne, président de l'Union française de Bruxelles ; Belle, Carrette, Girard, présidents des Sociétés françaises de bienfaisance de Gand, Tournai et Mons ; Morel, président de la Société française de secours mutuels de Bruxelles ; Facq, président de l'Union française de Verviers ; Du Toit, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Bruxelles ; Watremez, J. Desmurs, George, Vincent, présidents des Sociétés de bienfaisance de Bruxelles, Anvers et Charleroi. »

Le commandant Fraysse, attaché militaire de l'Elysée, est arrivé à midi 45.

En même temps que lui, est arrivée à Dunkerque la mission déléguée par le Roi de Belges pour saluer le président de la République. Elle a été reçue à la gare par les autorités locales.

Deux torpilleurs assureront le service sur la rade de Dunkerque, empêcheront les navires d'approcher du « Montcalm », de l'aviso-torpilleur « Sainte-Barbe » et du torpilleur « Archer ».

### L'ARRIVÉE DES MINISTRES

Les ministres, venant à la rencontre de M. Loubet, sont arrivés à Dunkerque hier soir, lundi, à 10 heures.

Ils ont été reçus sur les quais de la gare par le préfet maritime, le préfet du Nord, le général Jeannerod, le maire, le président de la chambre de commerce, les présidents du conseil général et d'arrondissement, le sous-préfet.

### La journée de mardi

M. Loubet arrivera selon toute vraisemblance ce matin, mardi, à 9 heures.

Le programme de la journée reste ainsi fixé :

9 heures matin, débarquement de M. Loubet sur le quai Freycinet ; réception par les ministres, le conseil général et le conseil municipal ; remise de décorations militaires.

9 h. 15, remise de décorations civiles sur le perron de la chambre de commerce ; inauguration, à la chambre de commerce, de trois plaques commémoratives rappelant le retour de M. Félix Faure de Russie en 1897, la réception des souverains russes l'an dernier, le retour de M. Loubet.

9 h. 30, départ pour le sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

10 heures, visite du sanatorium.

11 h. 30, départ du sanatorium.

Midi, déjeuner offert par le conseil général du Nord.

1 h. 4, départ pour Paris.

Le train présidentiel arrivera à Paris ce soir, à six heures.

## *CHEZ LES MINEURS*

# La Convention d'Arras

### L'ENTREVUE D'HIER

Ainsi que nous l'avions annoncé, une entrevue des représentants des Compagnies houillères avec les délégués des ouvriers mineurs du Nord et du Pas-de-Calais a eu lieu hier lundi, à Arras, à 2 heures de l'après-midi, Hôtel de l'Univers.

Les Compagnies houillères étaient représentées par MM. Lavaurs, directeur des mines de Courrières ; Belly, ingénieur-chef des Mines de Marles ; Simon, agent général des mines de Liévin ; Reumaux, agent général des mines de Lens ; Tacquet, ingénieur-directeur des mines de Meurchin ; Dombre, directeur des mines de Douchy ; Lemay, agent général des mines d'Aniche et Théry, directeur des mines de l'Escarpelle.

Les ouvriers étaient représentés par les citoyens Basly, président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais ; Lamendin, secrétaire général ; Cadot, de Bruay ; Cordier, de Carvin ; Durieux, de Lens ; Lhernould, de Dourges ; Goniaux, de l'Escarpelle ; Berthiaux et Defontaine, d'Aniche ; Morel, d'Azincourt ; Portois, de Douchy ; Bexant et Menu, d'Anzin.

La réunion a été privée.

Après une très longue discussion, le communiqué ci-après a été remis à la presse :

« Les délégués des ouvriers et ceux des Compagnies se sont réunis une seconde fois à l'Hôtel de l'Univers, à Arras, dans le but de se mettre d'accord sur une convention nouvelle relative aux primes sur les salaires, convention venant se substituer à celle primée le 31 mars dernier et prorogée exceptionnellement jusqu'au 31 du présent mois.

» Les délégués ouvriers ont déclaré dès le début de la séance qu'ils n'avaient pas qualité pour traiter la question d'une façon définitive mais que la solution qu'ils accepteraient devrait être soumise à la ratification des ouvriers par voie de referendum.

» Les délégués des Compagnies ont déclaré qu'à regret ils ne pouvaient accepter cette réserve, qu'ils avaient pleins pouvoirs et qu'il était indispensable que les délégués ouvriers se trouvent comme dans les réunions antérieures, mandatés pour discuter et aboutir à un accord.

» Les délégués ouvriers ont alors proposé à ceux des Compagnies une nouvelle réunion qu'ils fixent au 9 juin prochain — réunion qui n'aura lieu que s'ils ont qualité pour conclure une nouvelle convention.

» Les délégués des Compagnies, animés d'un esprit de concorde et de conciliation ont accepté cette proposition, sans préjudice des droits que leur confèrent les conventions d'Arras précédentes.

» Arras, le 26 mai 1902. »

### UN NOUVEAU CONGRES DES MINEURS

Un nouveau congrès des ouvriers mineurs aura lieu à Lens le 8 juin prochain, à 2 heures de l'après-midi, pour que les délégués d'Arras puissent rendre compte de leur mission et recevoir, s'il y a lieu, un nouveau mandat pour l'entrevue du lendemain avec les Compagnies houillères.

### DANS LES COMPAGNIES

On annonce que les Compagnies houillères vont faire afficher ce matin dans les fosses, un avis informant les ouvriers qu'à partir du 1er juin la prime supplémentaire accordée par la Convention d'Arras sera supprimée jusqu'à ce qu'une nouvelle entente soit conclue avec les délégués des mineurs.

## *Le Congrès textile*

### A SAINT-QUENTIN

Le Congrès de l'industrie textile de la région du Nord vient de terminer ses travaux. Mardi soir, les congressistes se sont séparés et ont regagné chacun leur localité.

Voici en quelques mots le compte-rendu de ce Congrès :

16 syndicats d'ouvriers tisseurs ou fileurs étaient représentés. C'étaient les syndicats de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Houplines, Le Cateau, Caudry, Neuvilly, Fourmies et Wignehies, dans le Nord, Reims, dans la Marne, et Bellenglise et Saint-Quentin, dans l'Aisne.

Le Congrès a tenu deux séances privées et fait une réunion publique.

Les plus importantes résolutions prises par le Congrès sont les suivantes :

Au sujet de l'application de la loi Millerand-Collard, le Congrès, après avoir pris connaissance des incidents auxquels a donné lieu l'application de cette loi, dans les diverses localités, a décidé de maintenir la dite loi, mais de protester énergiquement devant le gouvernement contre l'interprétation illégale faite par les patrons et de demander des pénalités sévères contre les patrons réfractaires à la loi.

De plus, comme complément indispensable à cette loi, le Congrès décide de poursuivre par tous les moyens l'établissement d'un minimum de salaire.

La Fédération régionale du Nord est transformée en Fédération Nationale. L'ancien organe de la Fédération va reparaître.

Un Congrès international de l'industrie textile devant avoir lieu à Zurich, c'est le citoyen Renard qui est désigné pour représenter la Fédération française.

Un vœu est émis pour la suppression des amendes et malfaçons.

La question du prochain Congrès, en ce qui concerne la désignation de la date, du lieu et de l'organisation, est laissée aux soins du Conseil fédéral.

L'unification des tarifs présentant de grandes difficultés en raison de la diversité des tissus et des conditions de fabrication, chaque localité enverra un rapport à ce sujet au Conseil fédéral.

La journée de 8 heures avec minimum de salaire est votée. De même que le remplacement du travail à la tâche par le travail à la journée.

Une grande réunion publique a eu lieu à la Bourse du Travail pour clôturer le Congrès. Les citoyens Bogaert, de Reims ; Bailleul et Lepers, de Roubaix ; Renard, de Lille ; Delsalle, de Tourcoing, et Massey, de Saint-Quentin, y ont développé les questions à l'ordre du jour du Congrès.

# Dernière Heure

## Les Elections Belges

### A LA CHAMBRE

*Bruxelles, 26 mai.* — Voici la dernière statistique se rapportant aux élections législatives qui ont eu lieu hier :

L'ancienne Chambre comprenait 152 membres, dont 77 étaient soumis à réélection. Ces 77 députés se répartissaient ainsi : 48 catholiques, 9 libéraux, 10 socialistes. Il y avait en outre à pourvoir à 14 nouveaux sièges prévus par la nouvelle loi.

Ont été élus : 57 catholiques, 20 libéraux, 13 socialistes et 1 démocrate chrétien.

La nouvelle Chambre sera donc composée comme suit :

96 catholiques, 34 libéraux, 34 socialistes, 2 démocrates chrétiens, soit un total de 166 députés.

Voici les chiffres officiels du scrutin pour l'arrondissement de Bruxelles :

*Libéraux unis*, 58.495 voix. — *Daensistes*, 11.575. — Socialistes, 54.901. — Indépendants, 9.629. — Agriculteurs, 6.276. — Cléricaux, 93.132.

Pour le canton de Charleroi, 22 bureaux dépouillants sur 23, donnent 6.220 voix aux libéraux, 16.990 aux socialistes, 7.700 aux catholiques. Ces chiffres marquent un progrès considérable des libéraux.

Voici divers autres résultats non officiels :

*Arrondissement de Louvain.* — Liste libérale, 18.092 voix ; liste cléricale, 45.547 voix ; liste socialiste, 13.112 voix.

Situation maintenue.

*Arrondissement de Turnhout.* — Liste cléricale, 33.596 voix ; liste libérale, 7.372 voix.

Situation maintenue.

*Arrondissement de Gand-Eeclo.* — Liste libérale, 23.231 voix, liste socialiste et progressiste 31.010 voix ; liste cléricale, 75.938 voix.

Un siège gagné par les cléricaux.

*Arrondissement d'Alost.* — Liste libérale, 12.262 voix ; liste socialiste, 6.024 voix, liste cléricale, 36.013 voix.

*Arrondissement de Roulers-Thielt.* — Liste libérale, 6.982 voix ; liste cléricale, 45.442 voix.

Les quatre cléricaux sortants sont réélus.

*Arrondissement de Soignies.* — Liste libérale, 12.076 voix ; liste socialiste, 26.525 voix ; liste cléricale, 19.710 voix.

Un siège gagné par les socialistes.

*Arrondissement de Verviers.* — Liste cléricale, 29.011 voix ; liste socialiste, 25.027 voix.

*Arrondissement de Neufchâteau-Virton.* — Liste libérale, 13.393 voix ; liste socialiste, 2.515 voix ; liste cléricale, 21.308 voix.

*A Gand.* — Le résultat du canton de Gand est connu. Les 117 bureaux donnent aux socialistes, 13,122 voix ; aux catholiques, 17,363 ; aux libéraux, 15,569. Les catholiques et les libéraux ont gagné des voix. Les socialistes en ont perdu.

*A Bruges.* — La situation reste la même.

*A Courtrai.* — Cléricaux, 37,003. Libéraux, 11,932. Socialistes, 4,098.

*A la Louvière.* — Résultat définitif du canton de La Louvière : Socialistes, 8,075 voix ; libéraux, 4,268 ; catholiques, 2,625. De ces chiffres, il résulte que depuis le scrutin de 1900 les libéraux, dans le canton de La Louvière, ont gagné 1,806 voix.

*A Verviers.* — M. de Biolley, catholique, est élu avec 28,900 voix ; M. Gierens, socialiste, en obtient 24,824. Les libéraux ne lu